



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS

Office fédéral de topographie swisstopo

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral de la justice

Aux

- services cantonaux du cadastre
- autorités cantonales de surveillance du Registre foncier
- Conférence Suisse du Registre Foncier (CSRF)

Numéro de dossier: 511.36

Dossier traité par: Monika Boss

Wabern, le 4 juin 2024

MO-Express n° 2024 / 06

Recommandation «Modèles de représentation pour le plan de mutation et le plan de situation» conforme au modèle de géodonnées DMAV version 1.0

du 1^{er} juillet 2024 (état du 1^{er} juillet 2024)

Mesdames, Messieurs,

Le service spécialisé Direction fédérale des mensurations cadastrales et L'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier (OFRF) édictent en commun la recommandation «Modèles de représentation pour le plan de mutation et le plan de situation» conforme au modèle de géodonnées DMAV version 1.0.

La recommandation est valable pour les données de la mensuration officielle dans le modèle de géodonnées DMAV version 1.0 et entre en vigueur le 1^{er} juillet 2024.

Fin 2024, des exemples de plans seront disponibles pour le plan de mutation et de situation de la part des cantons pilotes DMAV et serviront de base de discussion pour d'éventuelles adaptations. La recommandation est limitée dans le temps et sera probablement remplacée par une instruction au 1^{er} janvier 2026.

Vous trouvez la nouvelle instruction et le document contenant les modifications résultant de la consultation sous www.cadastre-manual.admin.ch > Guide Mensuration officielle > Aspects juridiques & publications MO > Recommandations Mensuration officielle ou sous le lien direct [Recommandations Mensuration officielle \(admin.ch\)](http://www.cadastre-manual.admin.ch/RecommandationsMensurationOfficielle).

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Office fédéral de topographie
Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Office fédéral de la justice
Office fédéral chargé du droit du registre
foncier et du droit foncier

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable de domaine

Mirjam Baldegger, PD Dr. iur., Fürsprecherin
Responsable



swisstopo-D-90D83401/87

Office fédéral de topographie swisstopo
Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern
Tél. +41 58 469 01 11, Fax +41 58 469 04 59
mensuration@swisstopo.ch
www.swisstopo.ch / www.cadastre.ch